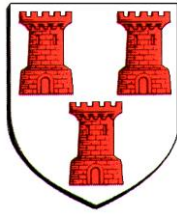


TRAIT D'UNION



Bulletin d'informations de la Commune d'Allenwiller

Juillet 2015

Les changements d'Allenwiller au fil des années



La traditionnelle page « nostalgie » qui traite des évolutions de certains quartiers du village nous mène aujourd'hui au centre, et plus exactement à la mairie.

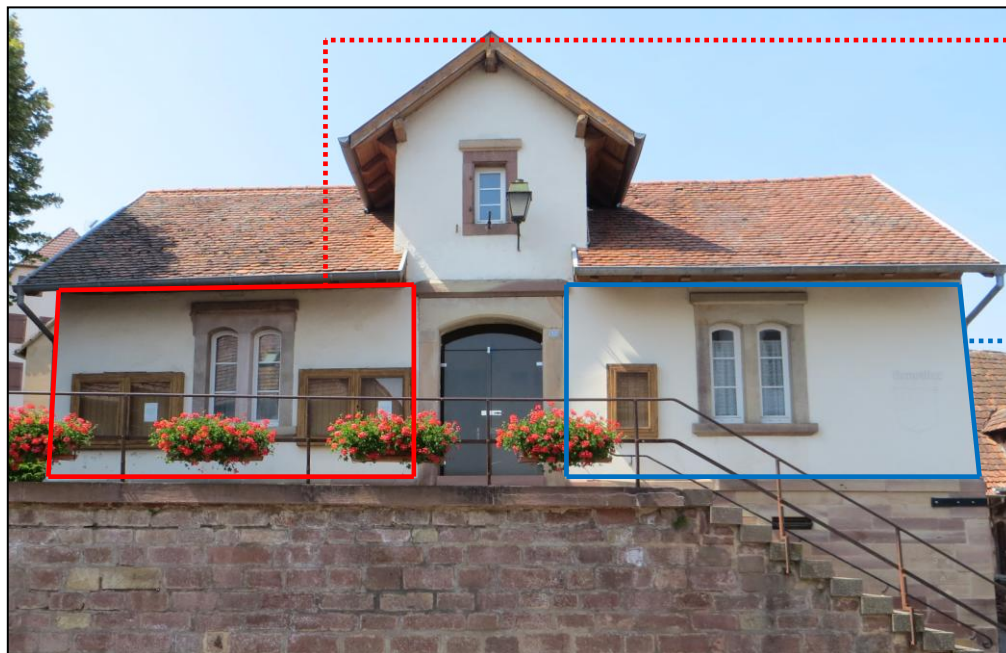
En effet, la mairie, que tout le monde connaît bien, située au 25 rue Principale, n'a pas toujours été dans ce bâtiment.

Pendant de nombreuses années, les services de la mairie étaient installés au 32 rue Principale, dans l'actuelle Maison des Paroisses, sur la butte à côté du tilleul.

Qu'y avait-il dans ces deux bâtiments ? Et que s'y passe-t-il aujourd'hui ?

Vous trouverez les réponses en page 2.

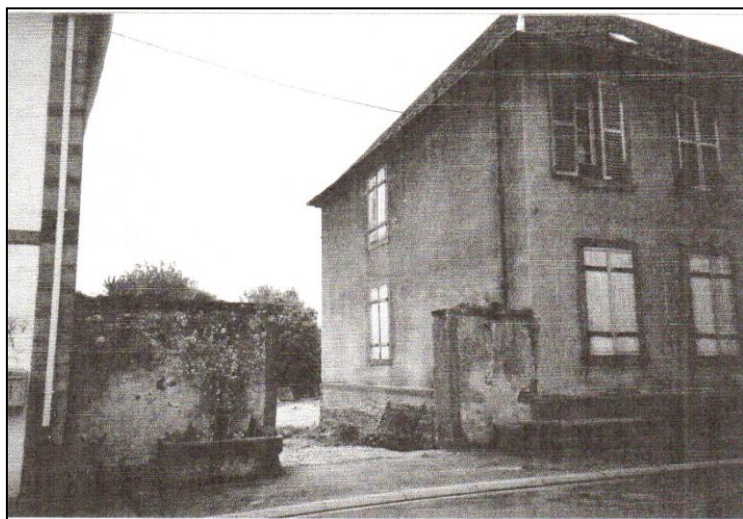




Avant 1980 :
logement de l'appariteur,
ainsi que la pièce à l'étage
Après 1980 :
secrétariat de la mairie et
bureau du maire
Depuis 2001 :
paroisse protestante

Avant 1980 :
services de la mairie
(secrétariat, salle du Conseil
municipal)
Après 1980 :
salle de réunion du Conseil et
bibliothèque
Depuis 2001 :
paroisse catholique

A l'emplacement de l'actuelle mairie et du parking se dressait un ancien corps de ferme appartenant aux consorts Schmidlin. L'entrée dans la cour de cette ferme se faisait à l'endroit de l'abribus.



La voie d'accès au parking depuis la rue Principale était occupée par une grange. A l'emplacement du parking, c'était le verger.



La propriété Schmidlin a été achetée par la Commune et les dépendances, dans un état vétuste, ont été démolies. Un accès depuis la rue de la Ceinture a été aménagé. Le seul bâtiment qui subsiste encore de cette ferme est la maison d'habitation.



Après d'importants travaux de réhabilitation, la mairie y a déménagé en 2001.

FETE NATIONALE



La cérémonie de la Fête nationale se tiendra le lundi 13 juillet à 19h au monument aux morts.

La traditionnelle brioche du 14 juillet sera distribuée à tous les enfants et différents diplômes seront décernés : fleurissement, brevet des collèges, don du sang.

A l'issue de la commémoration, un pot républicain sera servi. Les knacks seront vendues au profit de la Bibliothèque.

Cordiale invitation à toutes et à tous.

FLEURISSEMENT



Depuis cette année, selon un communiqué de juin 2015, le Conseil général et l'Agence de développement touristique du Bas-Rhin ne récompensent plus le fleurissement des maisons des particuliers. Pour soutenir les efforts réalisés par les habitants pour le fleurissement, la Commune prend le relais. Ces maisons sont mises à l'honneur dans le cadre d'un concours communal, comme nous l'avions annoncé dans le précédent Trait d'Union.

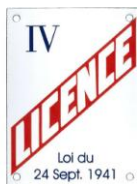
La commission « fleurissement » de la commune d'Allenwiller a ainsi sélectionné deux maisons. Leurs propriétaires seront récompensés lors de la cérémonie de la Fête nationale.

DON DU SANG



Date à noter : La prochaine collecte de sang aura lieu le 29 septembre de 17h30 à 20h30 à la salle des fêtes d'Allenwiller.

LA COMMUNE OUVRE SON DEBIT DE BOISSONS



Le débit de boissons communal sera ouvert pendant 8 jours durant le mois d'août ou de septembre, au hall des machines agricoles, route de Birkenwald. Ce sera l'occasion de découvrir et de visiter ce hall.

En effet, la Commune dispose d'une licence IV (débit de boissons) rachetée, il y a 3 ans, au restaurant Uhlerich. Pour rester valide, cette licence amène la Commune à ouvrir son débit de boissons pendant 8 jours consécutifs tous les 3 ans.

DEGRADATIONS ET INCIVILITES



Suite aux dégradations signalées récemment, les enquêtes de la gendarmerie n'ont pas encore permis d'appréhender les coupables. Nous souhaitons toujours la collaboration de toute la population pour signaler immédiatement tout débordement.

D'autre part, concernant la circulation bruyante de quads et de motos non immatriculés et donc non assurés, nous demandons impérativement aux parents de ces « pilotes » de prendre leur responsabilité et de faire leur devoir parental.

P STATIONNEMENT

Des voitures utilisent l'espace public comme garage permanent et encombrant systématiquement trottoirs et voies publiques.

Il est demandé à tous ces propriétaires de faire le même effort que ceux qui garent leurs véhicules dans leur propriété privée. **Ouvrir le portail ou la porte de garage et rentrer la voiture ne sont pas des efforts insurmontables.**

CANICULE : ADOPTEZ LES BONS GESTES



Rappel des conseils simples à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles les plus à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées, dépendantes ou malades, femmes enceintes, nourrissons...) afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur :

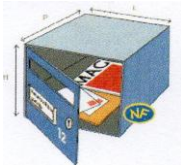
- * **Buvez** régulièrement de l'eau ;
- * **Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool** ;
- * **Rafrâchissez-vous** et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour ;
- * **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- * **Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais** si ce n'est pas possible chez vous (cinéma, supermarché, musée...) ;
- * **Evitez les efforts physiques** ;
- * Pensez à **donner régulièrement de vos nouvelles** à vos proches, osez demander de l'aide ;

Les personnes fragiles peuvent avec leur entourage :

- * **Prévoir le matériel** nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur, climatiseur...
- * **Avoir une liste des lieux climatisés** (ou frais) où se rafraîchir près de chez elles : grande surface, commerce...
- * **Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin**, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

QUELQUES MESSAGES DE VOTRE FACTEUR

Règle 1 : Une boîte aux lettres normalisée, bien identifiée et en limite de propriété.



Répondant aux normes AFNOR, avec les noms, prénoms des habitants,

numéro de la rue.

Accessible aux véhicules automobiles, en bordure de voie ouverte à la circulation publique.

Règle 2 : En période hivernale.



Pensez à déneiger votre trottoir et à laisser un accès facile à votre boîte aux lettres.

Règle 3 : Vous êtes propriétaire d'un chien.



Assurez-vous que boîte aux lettres et sonnette sont hors de portée de votre chien, maintenez votre portail fermé, attachez ou isolez votre chien lors de la présence du facteur dans votre quartier.

JEUNES LYCEENS ETRANGERS, COLOMBIENS ET ALLEMANDS, CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL



D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football.

Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Monique Ruck 06.37.92.73.52
Bureau Coordinateur CEI 02.99.20.06.14



SITE INTERNET

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur votre commune sur le site internet www.cc-marmoutier-sommerau.eu

AIRE DE JEUX

Il est demandé à tous les utilisateurs de respecter le règlement affiché et notamment en ce qui concerne les heures d'ouverture et la surveillance des jeunes enfants.

Il est rappelé que les structures sont réservées aux enfants de 3 à 12 ans.



The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a navigation menu with links for ACCUEIL, LA COMCOM, VIE ET SERVICES, ACTUALITES, CONTACT, and MARCHES PUBLICS. A search bar is also present. The main content area features several news items: 'PASS-LOISIRS Eté 10/06/2015', 'Transports scolaires 2015-2016 27/05/2015', and 'LA JUSTICE DES PETITS CONFLITS 30/12/2014'. A large banner for 'CIP POINT D'ORGUE' is also visible. On the right side, there is a sidebar with contact information for 'du Pays de Marmoutier-Sommerau' and various service icons like 'ENFANCE', 'BIBLIO THEQUE', 'ORDURES MENAGERES', 'SERVICE TECHNIQUE', and 'ASSAINIS'. At the bottom, there are sections for 'ZOOM SUR NOTRE COMMUNE' (featuring 'ALLENWILLER') and 'ANNUAIRE'.

PRET A TAUX ZERO POUR L'ANCIEN



Notre commune fait partie de la liste des communes concernées par l'ouverture du prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural à compter du 1er janvier 2015.

En effet, la revitalisation des centres bourgs est un enjeu majeur de l'égalité des territoires. C'est pourquoi le gouvernement a souhaité que le PTZ puisse être ouvert dans l'ancien dans 6000 communes rurales dont 160 communes en région Alsace.

Conditionné à des travaux de réhabilitation, ce prêt aidé par l'Etat permet de mieux prendre en compte la situation des ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant dans des communes à caractère rural d'ores et déjà dotées d'équipements et de services, et disposant d'un potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché. Ces opérations bénéficieront en outre d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve. Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien devront s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25 % du coût de l'opération.

Depuis le 1er janvier 2015, les ménages éligibles au PTZ peuvent bénéficier de ce prêt dans toutes les agences des établissements de crédit conventionnés. De plus amples informations, ainsi qu'un calculateur, sont disponibles sur le site internet du ministère en charge du logement : www.territoires.gouv.fr



GARDE ET AIDE A DOMICILE

Union Nationale de l'Aide, des soins et des Services aux Domiciles

L'association Garde et Aide à Domicile a été créée en avril 1990. Elle propose des interventions au domicile des personnes âgées dépendantes, handicapées ou malades afin d'y assurer une aide pour les actes essentiels et les activités ordinaires de la vie.

L'association a pour mission :

- de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes ;
- d'assurer une présence 24h/24 en veillant au confort physique des personnes aidées ;
- d'apporter un soutien matériel, moral et social aux usagers et à leurs familles.

L'association détient l'agrément qualité délivré par la préfecture du Bas-Rhin. Cet agrément permet aux usagers de l'association de bénéficier d'une réduction fiscale sous certaines conditions et garantit le professionnalisme du service pour intervenir auprès de personnes âgées de plus de 70 ans et/ou dépendantes.

Le rôle de l'association consiste à :

- aider au lever, au coucher, aider à l'habillage, au déshabillage ;
- aider à la prise des repas et veiller à la prise des médicaments ;
- aider à la marche, aider à la toilette, au change, aux transferts ;
- entretenir le cadre de vie (ménage et linge) et préparer des repas ;
- assurer une compagnie, des activités ludiques, des promenades et des sorties diverses.

L'aide à domicile assure également une présence sécurisante et stimulante ainsi qu'un soutien moral pour la famille de jour comme de nuit.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :

Association Garde et Aide à Domicile
41 rue Saint Nicolas 67700 Saverne
03 88 71 23 10
gardeadomicile.saverne@wanadoo.fr

SALLE PLURIFONCTIONNELLE

La Commune d'Allenwiller poursuit son projet de construction de salle plurifonctionnelle. La première étape, la procédure de mise en concurrence pour le choix du Maître d'œuvre, est terminée. Cette mission a été confiée à l'architecte Trumpff Etienne de Wasselonne.

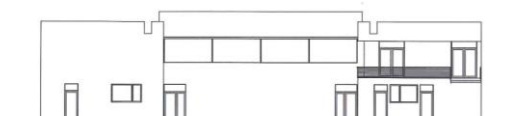
Celui-ci a réalisé quelques esquisses sommaires (voir ci-dessous) selon un cahier de charges fixant les objectifs et les contraintes.



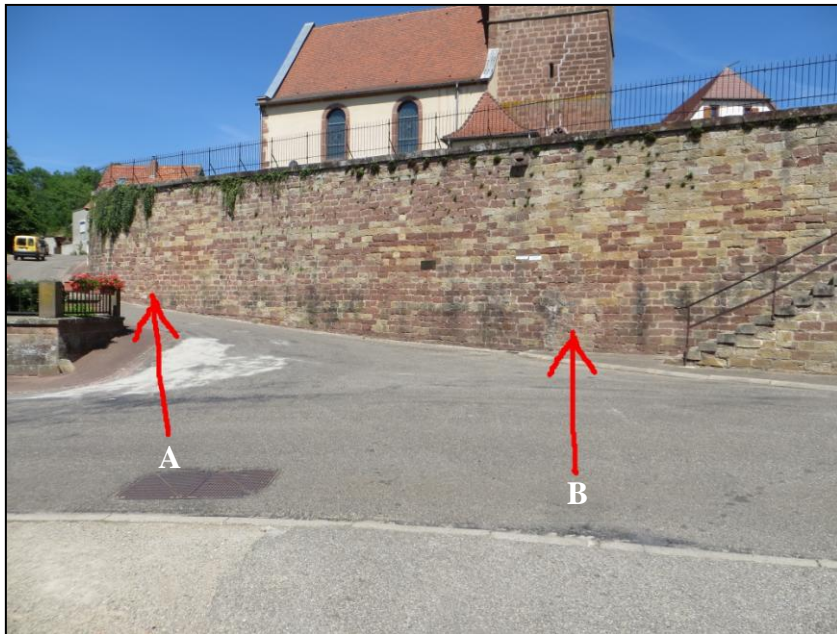
Le dépôt du permis de construire va intervenir dans les prochaines semaines et le début des travaux serait pour décembre 2015, ceci pour ne pas perdre les subventions susceptibles d'être accordées.



La durée prévisionnelle du chantier est de 15 mois...

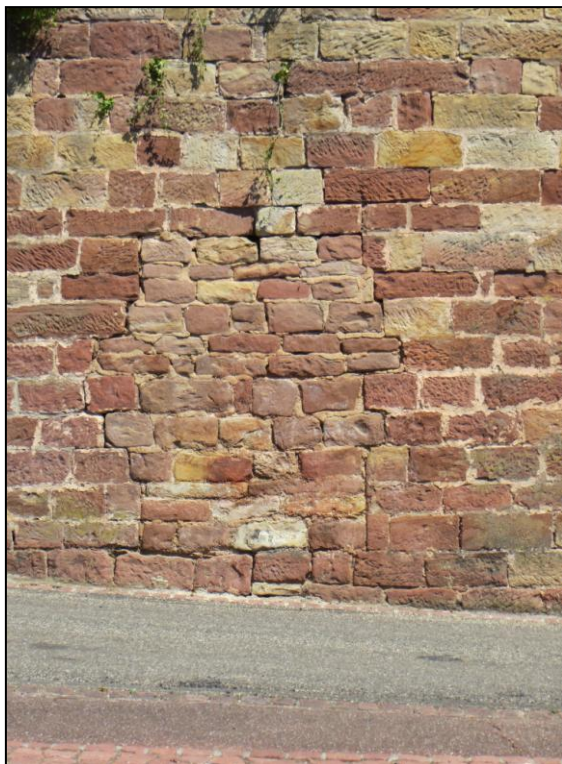


UN PEU D'HISTOIRE LOCALE



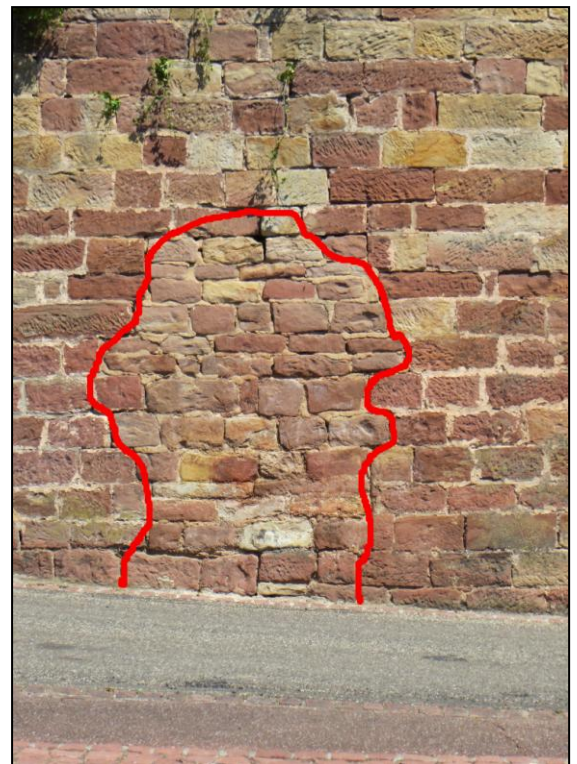
Les bons observateurs ont dû remarquer, sur le mur de soutènement contigu à l'église protestante, en face du monument aux morts, deux endroits où ce mur a été rebouché. Ce mur a-t-il fait l'objet d'un creusement de tunnel ? Que s'est-il donc passé ? Les « anciens » s'en rappellent.

L'histoire remonte à 1939, début de la seconde guerre mondiale. A cette époque, des soldats du 5^{ème} Train d'Orléans étaient hébergés par la population d'Allenwiller. La mission de cette compagnie était le ravitaillement de la ligne Maginot, ravitaillement qui se faisait dans des camions civils. Le poste de commandement était basé à Wangenbourg. Régulièrement, le capitaine, logé à Allenwiller, a donc dû se déplacer à Wangenbourg pour récupérer les ordres de son colonel.



Détail de l'ouverture A

Les soldats du 5^{ème} Train avaient entrepris la construction d'un abri anti-aérien à Allenwiller, en creusant dans le mur. Après avoir créé une ouverture d'un peu plus d'un mètre de profondeur, ils sont tombés sur de la roche. Impossible de continuer. Un 2^{ème} essai a donc été effectué environ 20 mètres plus loin. Même résultat. Le projet d'un abri anti-aérien a donc été abandonné et les 2 ouvertures ont été laissées dans l'état.



Ouverture A délimitée

Pour la petite histoire, Mme Jeanne Mathon qui habitait au 2 rue du Cimetière s'est servi plusieurs fois de ces amorces d'abri pour s'y réfugier lors d'alertes aériennes. D'autre part M. Jean Hugel, l'ancien propriétaire de la maison bleue derrière le monument aux morts, avait profité de ces ouvertures de fortune pour y entreposer ses machines agricoles (charrue, herse...).

Plus tard, les gens ont appris que ce colonel, basé à Wangenbourg et qui commandait les soldats du 5^{ème} Train, n'était autre que celui qui allait devenir l'illustre Général De Gaulle. Après la guerre, la Commune d'Allenwiller s'est chargée de faire reboucher les deux ouvertures de ce mur, d'où les traces encore visibles aujourd'hui.

PUBLICATIONS DES ASSOCIATIONS

La rédaction des articles de la rubrique « Publications des associations » relève de la seule responsabilité de leurs auteurs.

LE PLAISIR PAR LES LIVRES



LE DEPAYSEMENT PAR LE LIVRE

Venez profiter d'un voyage immobile au fil des pages en empruntant **GRACIEUSEMENT** l'un de nos nouveaux romans en arrivage direct depuis le salon du livre de Saint Louis.

Parmi nos Nouveautés :

- *Au-delà de l'illusion* de Denis Grienenberger, thriller en 2 tomes dont l'action se déroule à 2 pas de chez nous...
- *Par-delà les portes* de Tyrr Aill d'Alex Fick-Muller
- *Au plaisir d'aimer* de Jeanine Boissard
- *L'enfant qui parlait avec les nuages* de Raphaël Delpard
- *L'homme qui aimait les tueurs* de Bernard Boudeau
- *Dernier homicide connu* d'Olivier Kourilsky

Afin que vous puissiez en profiter sans modération, la bibliothèque d'Allenwiller vous ouvrira ses portes comme tous les étés **le samedi de 11h à 12h**.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui nous soutiennent par le biais des donations et pour leur générosité. Les dons ainsi récoltés permettent à la Bibliothèque de faire l'acquisition de nouveaux ouvrages durant toute l'année.

Très bonnes vacances et excellentes lectures estivales !

GYMNASTIQUE PREVENTION SANTE



L'Association SIEL BLEU organise des séances de gymnastique - prévention - santé pour personnes âgées, tous les mercredis matins de 10h à 11h, à la salle des fêtes d'Allenwiller. Nous invitons toutes les personnes intéressées à se joindre au groupe.

Contact : J.J. Schneider 03.88.70.89.77.

STAMMDISCH SENIORS

Le Stammdisch a lieu tous les deuxièmes lundis du mois, soit les 13 juillet, 10 août, 7 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 7 décembre. Rendez-vous à la salle des fêtes à 14 h.

Renseignements : Mme Emmy Mahler 03.88.70.87.16
ou Mme Renée Muller 03.88.70.62.36.



LA MARELLE

L'association « La Marelle » profite de cette page pour vous informer sur ses activités et

vous rappeler ses objectifs :

- Fédérer toutes les énergies et toutes les bonnes volontés
- Améliorer tous ensemble les conditions de vie scolaire de nos enfants
- Défendre les intérêts et les points de vue des familles lors des conseils d'école
- Soutenir financièrement des projets d'école et des sorties scolaires



Pour l'année 2014/2015 ;

- L'opération Saint-Nicolas a connu un beau succès, 1507 viennoiseries ont été livrées devant vos portes.
- Pour la fête de Noël de l'école, La Marelle a contribué à la magie de Noël en invitant le Père Noël et en décorant la salle du goûter. Emergeillés, vos enfants ont apprécié les douceurs que vous avez confectionnées.
- Le Brûl'sapin : cette année les 76 sapins récoltés n'ont pas pu être brûlé, le vent en a décidé autrement. Cependant quelques courageux ont pu déguster la couronne, le chocolat chaud et le vin chaud en s'amusant à des jeux de société.
- Carnaval : Une après-midi récréative a été organisée, 700 crêpes ont été préparées. Les plus petits comme les plus grands, joliment déguisés, ont pu défiler, jouer, se régaler et gagner un livre offert par la Marelle.
- Chocolats : Le « Lapin de Pâques » a livré 726 articles d'un poids total de 242,5 KG de chocolat et il vous en remercie !
- La kermesse est venue clôturer l'année le 26 juin dans la cour de l'école... Chants, jeux, tartes flambées et de magnifiques tombolas, grâce aux commerçants de proximité, encore un bon moment autour de nos écoliers.



● C'est grâce à ces manifestations que l'école a été équipée de vélos, de nouveaux jeux, de nouveaux livres et bien sûr que le coût des sorties a été diminué.

● Les bénéfices récoltés sont reversés ponctuellement tout au long de l'année pour soutenir les projets et sorties proposés par l'équipe enseignante, aux plus petits comme aux plus grands.

● La Marelle, c'est aussi une équipe de parents qui vous représente aux conseils d'école, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

● Nous avons fait le choix d'avoir un représentant au moins par village, profitez de cette proximité.

● Rendez-vous dès septembre à notre assemblée générale, les nouveaux bénévoles sont toujours attendus avec impatience. C'est ensemble que nous pourrons continuer à financer de beaux projets.

« La Marelle » association des parents d'Elèves de l'école
Tel : 03.88.70.89.63

ASSOCIATION ARBORICOLE DES SOUS-COTEAUX DU SCHNEEBERG

Programme

Dimanche 27 Septembre : Expo de fruits à Cosswiller avec soirée tarte flambée

Samedi 26 septembre 19h : inauguration suivie d'un repas

Lundi 28 septembre : visite des écoles

Dimanche 15 Novembre à 9h : Cours de taille à Allenwiller

Moniteur: Benoit Boehm

Vendredi 8 Janvier 2016 à 19h30 : Assemblée générale à la salle Vogésia de Romanswiller

Contact : Benoît Boehm 03.88.71.44.33.

ATELIERS CREATIFS

ATELIERS CREATIFS



C'est avec du papier, du carton, un crayon, des ciseaux, quelques couleurs, un peu de jugeote et surtout avec amour que nous réalisons nos bricolages et partageons ces instants avec nos jeunes



passionnés.

Chaque activité est une nouvelle expérience, une nouvelle aventure et une certaine réussite grâce au dévouement de tous.

Continuons dans cette lancée et transmettons, de manière ludique, nos rudiments à tous les complices du bricolage. Ceci amène quelque chose de positif pour l'avenir.

Partageons ensemble ce bonheur, ces loisirs, toutes les perspectives de l'esprit, donc les trésors de la vie.



Les ateliers sont programmés et pilotés, ponctuellement, avec l'aimable concours et soutien du PASS-LOISIRS et de la Mairie d'ALLENWILLER.

Contact : Cécile Heinrich 03 88 70 82 96

ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE



PEINTURE :

Les cours de dessin et de peinture vont reprendre à partir du 13 octobre 2015. Onze

séances, à raison d'une toutes les quinzaines environ, se tiendront dans la salle des fêtes et seront dispensées par Robert Schouler, Maître artiste peintre. Les amateurs, débutants ou confirmés, peuvent d'ores et déjà s'inscrire.

Contact : J.J. Schneider 03 88 70 89 77.

TENNIS :

Des séances d'initiation et de perfectionnement pour les jeunes se déroulent actuellement et jusqu'à la fin du mois d'août.

Pour les autres, jeunes ou adultes, désirant pratiquer l'activité tennis en loisirs ou en famille, un abonnement valable pour l'année vous sera établi par l'ASCA.

Contact : Julien Jocquel 03 88 70 82 44.

THEATRE :

Un atelier de théâtre démarrera, à partir d'octobre et aura lieu une fois par quinzaine en moyenne à la Salle des Fêtes d'Allenwiller. Cette animation, entièrement gratuite, est réservée aux jeunes à partir de 8 ans, dialectophone ou non, désirant pratiquer l'alsacien.

Contact : Huguette Friedrich 03 88 71 41 08.

MARCHE AUX PUCES :

Le 16^e marché aux puces se tiendra le dimanche 4 octobre 2015. Les personnes désirant installer un stand peuvent d'ores et déjà s'inscrire et télécharger un bulletin d'inscription sur le site de l'ASCA.

Contact : J.J. Schneider 03 88 70 89 77.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet :

<http://pagesperso-orange.fr/asc.allenwiller/>

BOXE CLUB SAVERNE SECTION « ZUMBA »



Encore une année qui s'achève... Je voudrais remercier les filles pour leur assiduité, leur enthousiasme et leur bonne humeur qui ont fait de ces cours de vrais moments de plaisir tout au long de l'année.

Elles se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de très belles vacances.

Contact : Marcelle Meder 03.88.71.41.56.

ASSOCIATION « ENVOL GYMNASTIQUE »

Bonjour à tous.

Voilà que se termine par un bel été chaud, la saison 2014/2015 de section gym de notre club ENVOL Marmoutier/Allenwiller. Nos jeunes/poussines en passant par nos petites têtes tendres du BABY gym et l'éveil.

Sur cette année, nos gymnastes ont su acquérir, avec une bonne volonté et assiduité aux entraînements, une assurance certaine pour la présentation des compétitions. Merci aux entraîneurs, aux bénévoles ainsi qu'à la mairie d'Allenwiller pour le prêt de la salle des fêtes.

L'Equipe ENVOL vous souhaite de très belles vacances ensoleillées.

Contact : Claude Bertrand 03.88.03.20.06.



A'crocheNote est une association culturelle qui délivre des cours de musique sur Romanswiller (piano, violon, accordéon, guitare, flûtes, orchestres, percussions et solfège). Les cours se déroulent les mercredis après-midi et les jeudis soirs. Des cours sont envisagés à Allenwiller s'il y a un nombre minimum d'inscriptions. Une cinquantaine de membres compose notre association, jeunes élèves et adultes.

Les inscriptions pour 2015/2016 se feront à l'école de Romanswiller le samedi 5 septembre 2015 de 10h à 11h pour les anciens élèves et de 11h à 12h pour toute nouvelle inscription. Tous les renseignements se trouvent sur le site www.a-croche-note.fr (fiche d'inscription à télécharger).

Pour toutes vos questions ou demandes, vous pouvez nous contacter :

- Par email : **contact@a-croche-note.fr**
- Par téléphone : 03 88 87 47 13 ou 06 36 44 66 11
- Par courrier, au siège social de l'association :

**A'crocheNote (BOLLARD Christelle)
2 impasse du Héron 67310 ROMANSWILLER**

Commune d'Allenwiller
Directeur de la publication : Roger Muller, Maire
Mairie - 25, rue principale - 67310 Allenwiller
Tél : 03.88.70.60.42
Site internet : <http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>
Courriel : mairie.allenwiller@orange.fr
Rédaction : commission « publications et communications »
Dépôt légal : juillet 2015